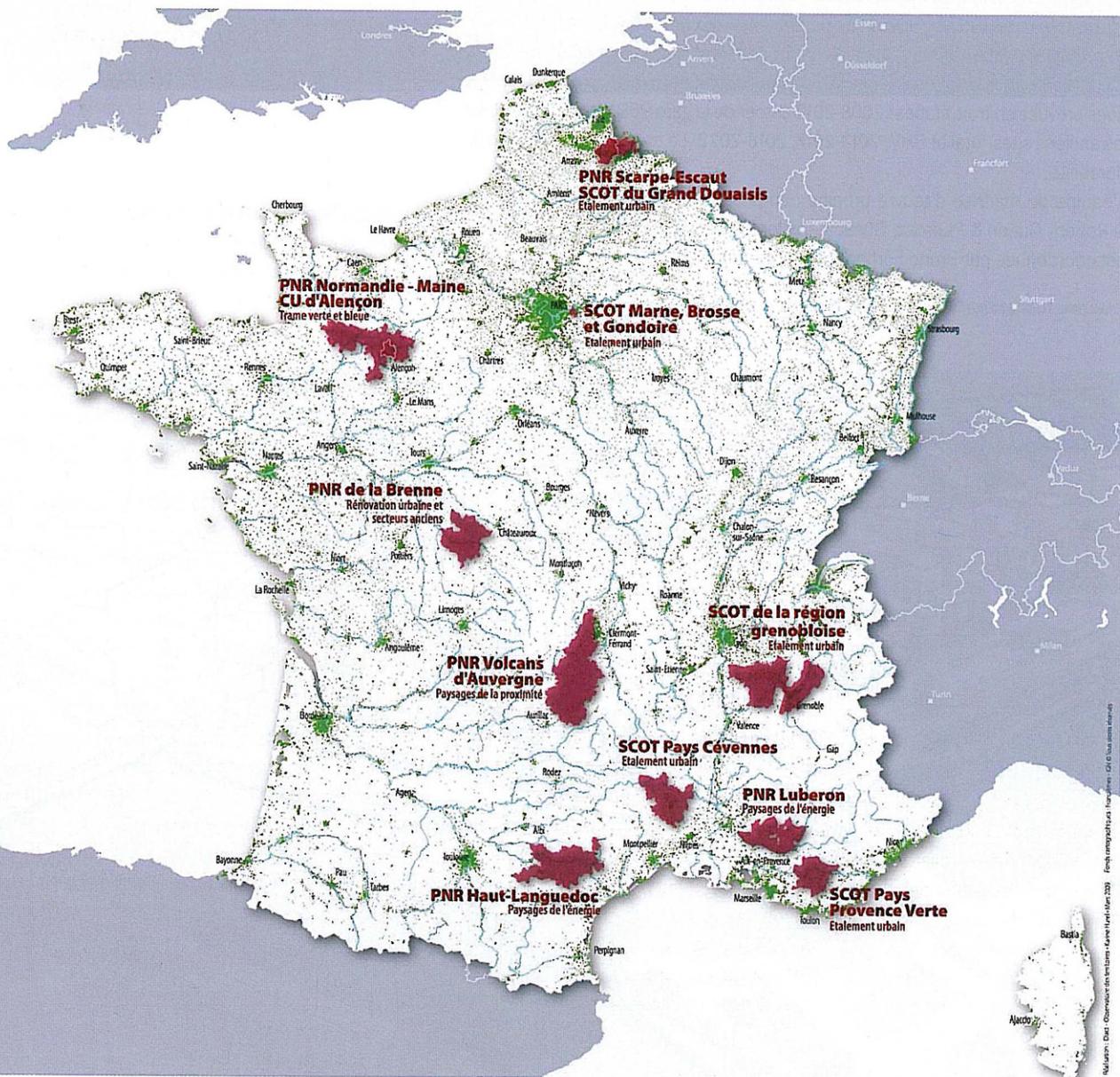


10 ÉQUIPES POUR LES ATELIERS TERRITORIAUX DU GRENELLE

Des binômes territoires-étudiants ont six mois pour faire des diagnostics et proposer des solutions. Parmi les thèmes phares de cette consultation hors-normes : la lutte contre l'étalement urbain.



Diact/secretariat d'Etat chargé de l'aménagement du territoire

Agitation - Data - Observatoire des territoires - France Habitat - Juin 2023 - Photo: Getty Images / Contrasto

C'est mercredi 1^{er} avril qu'Hubert Falco a lancé les ateliers territoriaux du Grenelle de l'environnement. Entouré de Yann-Arthus Bertrand et David Mangin, tous deux parrains de l'opération, le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire a accueilli les représentants des dix territoires sélectionnés, accompagné des dix équipes d'étudiants en écoles d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Leur mission : présenter pour l'automne des réflexions concrètes basées sur une approche spatiale, à la fois rurale et urbaine, qui soit en adéquation avec les critères énoncés au Grenelle. Avec à la clé non pas un classement ou un prix, mais la manifestation d'une « envie de faire du territoire ».

Les groupes de travail planchent sur un thème parmi les cinq imposés : étalement urbain, rénovation urbaine des secteurs anciens, trame verte et bleue, appropriation des nouvelles énergies (« paysages de l'énergie ») et inscription dans les paysages naturels « paysages de la proximité ».

Les forte présence des parcs naturels régionaux dans cette opération ne l'a pas tirée vers un tropisme uniquement rural. C'est finalement l'étalement urbain qui constitue la problématique la plus présente, mobilisant quatre territoires¹ :

- La région urbaine grenobloise (721 000 habitants, 243 communes), marquée par une périurbanisation croissante. L'équipe grenobloise, en collaboration avec l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat), le master « sciences du territoire » de l'Institut d'urbanisme de Grenoble et l'Ensag (Ecole nationale d'architecture de Grenoble) propose d'orienter ses travaux sur la constitution d'un « nouvel objet autoroutier » organisé autour de la notion de « chronoaménagement » ; ou comment intégrer la dimension temporelle et de gestion des flux autoroutiers dans les documents de planification territoriale et de conception d'infrastructures.

De nouvelles pistes pour le périurbain ?

- « Marne Brosse et Gondoire » (Scot de 17 communes pour 79 832 habitants répartis sur 8 200 hectares) mêle espace urbain et rural. Située en partie sur la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, cette zone doit gérer une forte pression en matière d'habitat et d'emploi. Il s'agit donc d'envisager le développement conjoint de l'attractivité du territoire et la préservation des espaces naturels et agricoles. L'équipe, issue du DSA (Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture) de l'Ensa de Marne-la-Vallée et de la formation d'« ingénieur spécialité génie de l'aménagement » de l'école polytechnique de l'Université de Tours, identifiera les « dents creuses » du territoire et proposera une redensification en évitant la multiplication des extensions et en imaginant des formes urbaines innovantes. Avec comme objectif de sensibiliser les élus à ces

thématiques et de proposer des orientations pour les documents d'urbanisme.

- Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (48 communes sur une superficie de 427 km²) doit faire face à deux lectures de l'espace différentes : une zone de « campagne habitée » dans la couronne péri-urbaine de Lille et, à l'est de cette zone, un « arc minier » dépendant de l'aire urbaine de Valenciennes. A cela s'ajoutent des « supra-documents » qui imposent des exigences supplémentaires au Code de l'urbanisme concernant l'eau, le paysage, le patrimoine naturel. L'équipe (ENS d'architecture et de paysage de Lille, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille et deux lycées agricoles), tentera d'esquisser un « PLU durable » tenant compte de l'ensemble des contraintes du Scot, du SAGE et de la charte du PNR.

- Le Pays de la Provence verte (37 communes regroupées en quatre communautés de communes, espace pour l'essentiel péri-urbain), sera exploré par des étudiants du master 2 « urbanisme durable et projet territorial » de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IAR) d'Aix-en-Provence, du module « qualité environnementale » de l'Ensa de Marseille et du master « paysage et aménagement des régions méditerranéennes » de l'ENS du paysage. Soumis à la pression des bassins d'emploi de Marseille, Aix-en-Provence et Toulon, cet territoire devra faire face, dans les années à venir, à une importante production de logements, jusque là très consommatrice d'espaces. L'atelier recherchera des solutions alternatives de densification du bâti existant, en conjuguant conservation des qualités patrimoniales, mixité et objectif de basse consommation d'énergie.

Nicolas Alix

1. Les six autres participants aux ateliers territoriaux sont le pays des Cévennes et le PNR de la Brenne, qui traiteront la rénovation urbaine et les secteurs anciens ; le PNR Normandie-Maine, sur la trame verte et bleue ; les PNR du Lubéron et du Haut-Languedoc sur les paysages de l'énergie ; enfin le PNR des Volcans d'Auvergne sur les paysages de la proximité.